

## **Les agricultrices pluriactives : entre enjeux d'organisation du travail et de reconnaissance**

Marine Chaillard<sup>1</sup>, Foued Cheriet<sup>2</sup>, Amar Djouak<sup>1</sup>, Clarisse Ceriani<sup>1</sup>, Nicolas Vaillant<sup>3</sup>

(1) GRECAT, ISA JUNIA, 59000, Lille, France.

(2) MoISA, Institut Agro Montpellier, 34000, Montpellier, France

(3) ETHICS - EA 7446, Université Catholique de Lille, 59000, Lille, France

Autrice de correspondance : marine.chaillard@junia.com

**Résumé.** Les femmes agricultrices pluriactives vivent des difficultés car elles sont triplement pénalisées : la charge du métier d'agriculteur, celle de la pluriactivité agricole, et l'invisibilisation de leur travail domestique. Une démarche qualitative exploratoire par des entretiens auprès de dix cheffes d'exploitation pluriactives du Nord-Pas de Calais, nous a permis de rendre compte des enjeux auxquels elles font face en termes d'organisation du travail de reconnaissance. Les pluriactives développent des compétences organisationnelles et remettent en cause les modèles normatifs genrés domestiques et professionnels concernant la division des tâches. Elles subissent cependant un manque de reconnaissance de leur identité professionnelle, auquel s'ajoute celui de l'invisibilisation de leur travail et de la remise en cause de leurs compétences techniques et managériales en tant que cheffes d'exploitation agricole.

**Mots clés :** Genre, Pluriactivité, Agriculture, Travail, Reconnaissance, Femmes

### **Women pluriactive farmers between issues of work organization and recognition**

**Abstract.** Pluriactive women farmers experience difficulties because they are penalized on three fronts: the workload of the farming profession and pluriactivity farming, and the lack of recognition of their work, including domestic work. An exploratory qualitative approach based on interviews with ten pluriactive farmers in the Nord-Pas de Calais region enabled us to detail both challenges they face in terms of work organization and recognition. Pluriactives develop organizational skills and challenge gendered domestic and professional normative models of task division. However, they suffer from a lack of recognition of their professional identity, coupled with the invisibility of their work and the undermining of their technical and managerial skills as farmers.

**Key words:** Gender, Pluriactivity, Agriculture, Work, Recognition, Women

**Classification JEL :** Q12

## 1. Introduction

Les exploitations agricoles se sont historiquement construites sur un modèle familial qui liait l'exercice de l'agriculture à un ménage. Dès les débuts de l'agriculture, les femmes ont ainsi été des aides familiales non reconnues mais nécessaires à l'activité agricole, tout en gérant la vie domestique en parallèle. Elles en sont progressivement exclues suite à la mécanisation et reléguées aux tâches domestiques. Elles ont été ensuite incitées à travailler en dehors de l'exploitation ou a minima des activités de production (Annes & Handfield, 2019). Les évolutions sociétales liées à l'individualisation du travail créent une injonction à une autonomie professionnelle comme aspiration personnelle (Dahache, 2015). Cela coïncide avec une professionnalisation de l'activité agricole des femmes par la création de statuts tels que conjoint collaborateur, à l'essor des nouvelles formes d'exploitations sociétaires (GAEC, EARL...) ainsi que la croissance des difficultés financières au niveau des exploitations, qui ont en partie remis en cause l'agriculture comme un « métier de couple » (Ramseyer & Guétat-Bernard, 2014). Aujourd'hui, les agricultrices ont un rôle clé en agriculture en tant que « porteuses du changement » (Lemarchant & Seiller, 2021).

Cette dynamique s'articule avec le développement de nouveaux modes de socialisation professionnelle comme la pluriactivité agricole (Dupuy & Bui, 2016). Celle-ci représente en effet une des formes possibles pour les femmes *de sortir ou d'entrer partiellement* dans une activité agricole. Ce phénomène est lié en partie au développement de la néo-ruralité qui a permis une diversification des métiers et des trajectoires liées à l'économie agricole du fait des nouveaux profils entrants dans l'agriculture : mobilité intersectorielle, reconversion et expériences professionnelles cumulables... (Dupuy & Bui, 2016). Les agricultrices étant plus souvent impliquées dans des démarches alternatives, elles apportent une nouvelle conception du métier d'agricultrice (Annes & Wright, 2017) dont la pluriactivité peut faire partie.

Cependant, les agricultrices pluriactives font face à des difficultés spécifiques du fait de leur genre. En effet, les stéréotypes associés aux femmes du monde agricole provoquent un « *déni délibéré de leur travail* » (Nicourt, 2014) qui à la fois dévalorise leur travail agricole et invisibilise leur travail domestique. Elles font face à des inégalités (Annes & Wright, 2017) et doivent surmonter plus d'obstacles que les hommes (Bouquet, 2018) étant donné que « l'égalité réelle » (Ramseyer & Guétat-Bernard, 2014) (accès au métier, aux moyens de production, à la reconnaissance professionnelle...) n'est souvent pas atteinte. Les agricultrices sont d'une manière générale invisibilisées (Lemarchant & Seiller, 2021) mais ce phénomène s'accroît dans le cas des pluriactives par la question des statuts au niveau institutionnel et par le manque de reconnaissance au sein de la profession agricole (Paturel, 2010). Ainsi, les pluriactives font face à deux enjeux majeurs : l'organisation du travail (la gestion du temps, l'articulation des activités professionnelles et domestiques...) et la question de la reconnaissance (de leur statut d'agricultrice, de leur travail agricole...) (Paturel, 2010).

La problématique traitée dans cette recherche porte sur l'organisation et la reconnaissance des pluriactives et de leur travail. Parce que femmes, agricultrices et pluriactives, ces dernières sont triplement « pénalisées » : la charge et les difficultés du métier d'agriculteur, la charge supplémentaire de la pluriactivité agricole, et le peu de reconnaissance du travail effectué malgré une charge supplémentaire domestique du fait de leur genre. Cette recherche se situe ainsi aux croisements des cadres théoriques sur le genre, le travail et de l'entrepreneuriat agricole (pluriactivité). Peu d'études empiriques antérieures se sont intéressées spécifiquement aux difficultés des pluriactives agricoles. L'intérêt de notre étude est de ce fait double : d'une part, analyser la pluriactivité agricole, phénomène en croissance du fait des évolutions actuelles du monde agricole (Forget et al., 2019) et d'autre part, se focaliser sur les femmes en

agriculture, peu étudiées dans ce champ d'activité alors que les agricultrices y occupent, bien souvent, une place à part au sein du milieu agricole (Lemarchant & Seiller, 2021).

Nous avons adopté dans notre étude empirique une démarche qualitative exploratoire, basée sur des entretiens menés auprès de dix cheffes d'exploitation pluriactives du Nord-Pas de Calais en France. Cela nous a permis de rendre compte des principales difficultés rencontrées par ces femmes et d'en comprendre les conséquences sur leur activité agricole. Il s'agira ainsi de comprendre les effets combinés liés à la pluriactivité et au genre en termes de reconnaissance et d'organisation du travail, en lien avec les spécificités de l'activité agricole.

## **2. Agricultrices pluriactives : éléments factuels et spécificités**

### **2.1. Le poids des femmes en agriculture**

Les dernières statistiques agricoles en France (MSA, 2021) font état d'une forte présence des femmes en agriculture et de certaines spécificités relatives à leurs statuts et à leurs caractéristiques socio-démographiques: 29,5 % des exploitations et des entreprises agricoles sont exploitées ou coexploitées par au moins une femme, 30% des chefs d'exploitations agricoles sont des cheffes ; une femme sur dix est devenue cheffe lorsque son conjoint est parti à la retraite; les agricultrices sont en moyenne plus âgées que leurs confrères. La proportion de cheffes d'exploitation et de conjointes collaboratrices croît et participe à une *visibilisation* de la participation des femmes aux activités agricoles (Annes & Handfield, 2019).

Des particularités quant à leur accès et à l'exercice du métier d'agricultrice et à leur représentation sectorielle existent aussi. En effet, les agricultrices mettent plus souvent en œuvre des productions animales d'élevage de chevaux ou de petits élevages (Dahache, 2015), des productions en agriculture biologique ainsi que des activités de diversification (Bouquet, 2018). Les agricultrices sont plus présentes dans les formes d'exploitations sociétaires et elles sont généralement plus formées mais moins via l'enseignement agricole (Bouquet, 2018). Leur processus d'installation en agriculture est différent de celui des hommes car elles sont régulièrement écartées des décisions et de la projection dans la transmission de l'exploitation (Dupuy & Bui, 2016), ce qui les intègre dans une dynamique existante lors de la reprise (Nicourt, 2014), qu'elle soit choisie ou subie (Tchékémian, 2014). Les installations des femmes en agriculture sont surreprésentées dans les installations non aidées (Nicourt, 2014).

Cependant les agricultrices n'occupent pas « une position unique » (Lemarchant & Seiller, 2021) au sein du monde agricole car on observe une diversité au sein des parcours professionnels (Nicourt, 2014), des projets d'installation, des types de production, des profils (Tchékémian, 2014) ... Les femmes possédant plus de ressources sociales et culturelles (du fait de la formation, des socialisations professionnelles antérieures, des réseaux propres...) se distingueront positivement dans leurs pratiques professionnelles et familiales (Lemarchant & Seiller, 2021).

### **2.2. La pluriactivité agricole comme métier spécifique**

Depuis quelques années, et à côté des mouvements de concentration-diversification des exploitations agricoles, il est observé un changement important dans l'appréhension du métier d'agriculteur, à travers l'émergence de nouveaux rapports au travail (Dupuy & Bui, 2016) et

d'organisations du travail en agriculture. La pluriactivité traduit une des évolutions structurelles de l'agriculture (Forget et al., 2019).

Nous définissons la pluriactivité agricole comme le fait d'exercer, simultanément et de manière continue ou saisonnière, plusieurs activités professionnelles dont au moins une est agricole (Blanchemanche et al., 2000). L'activité agricole ne doit pas nécessairement être l'activité principale mais elle doit être reconnue auprès de la MSA<sup>1</sup> (exploitant à titre principal, à titre secondaire ou cotisant solidaire). L'activité non agricole doit être rémunératrice pour la pluriactive. La pluriactivité est ainsi définie à l'échelle de l'individu et considérée comme un projet professionnel. La motivation à la pluriactivité agricole est bien souvent en partie économique mais elle peut aussi être liée à des questions patrimoniales, à une ouverture sociale, à une passion pour l'agriculture ou pour l'activité extérieure (Ceriani-Baillif & Djouak, 2018), et peut même parfois être vécu comme un projet de vie (d'Aldeguier, 2010 ; Paturel, 2010). Parce qu'elle répond à des objectifs propres et qu'elle fait appel à des ressources et des compétences spécifiques (Paturel, 2010), la pluriactivité est considérée aujourd'hui comme un métier à part entière.

### **2.3. Spécificités et enjeux de la pluriactivité agricole féminine**

La pluriactivité agricole a historiquement été associée aux femmes exerçant une activité extérieure pour sécuriser les revenus et l'autonomie financière du ménage face aux aléas de l'activité agricole (Butault et al., 2005). Les femmes avaient officiellement un emploi extérieur, et une participation plus officieuse et peu reconnue, au sein de l'exploitation (Dahache, 2015). Même si ce schéma de pluriactivité du ménage agricole a connu de nombreuses évolutions et que le travail agricole des femmes est de plus en plus reconnu, certaines caractéristiques structurelles subsistent.

Les agricultrices sont plus fréquemment à temps partiel sur l'exploitation que les agriculteurs (Bouquet, 2018). Au sein des conjointes collaboratrices par exemple, 14% sont agricultrices à titre secondaire et exercent donc une activité en dehors de l'exploitation. Leur temps de travail au sein de l'exploitation serait équivalent en moyenne à 70% d'un temps plein (Rieu & Dahache, 2007) malgré leur pluriactivité. Les dynamiques d'appropriation de la pluriactivité se font différemment selon les hommes et les femmes (Dupuy & Bui, 2016). En effet, les femmes en agriculture tendent davantage vers des activités multiples (INSEE, 2020), au sein de formes collectives de gestion de l'exploitation agricole, qui leur permettent un grand choix en termes de rythmes de travail (Bouquet, 2018).

Les particularités de la pluriactivité agricole féminine n'ont été analysées qu'au travers de rares études ciblées sur les situations de précarité en milieu rural (Paturel, 2010) ou sur l'articulation des tâches au sein du ménage agricole pluriactif (Dupuy & Bui, 2016). Dans notre cas, la pluriactivité agricole sera abordée comme un métier au sein duquel les pluriactives font face à des difficultés liées à leur genre, leur statut d'agricultrice et leur double activité professionnelle. Aux exigences professionnelles de chaque activité s'ajoute la gestion de la sphère domestique qui repose encore aujourd'hui grandement sur les femmes (Annes & Wright, 2017). L'articulation des activités représente donc un enjeu organisationnel fort. La place des pluriactifs et des agricultrices dans le monde agricole est encore discuté, ce qui crée des freins à la reconnaissance des agricultrices et de leur travail agricole (Blanchemanche, 2002 ; Nicourt, 2014).

---

<sup>1</sup> Mutualité Sociale Agricole

### **3. Cadre théorique : organisation et invisibilisation du travail des agricultrices pluriactives**

#### **3.1. L'articulation des temps de travail entre exigences professionnelles et tâches domestiques**

La pluriactivité agricole implique une articulation complexe des activités professionnelles entre la gestion de l'exploitation agricole et l'emploi hors exploitation (Fiorelli et al., 2010). Elle peut mener à des formes innovantes d'organisation du travail (Tallon et al., 2014), du fait des contraintes particulières liées à la complexité de l'articulation des temps de travail entre les deux activités (Dedieu et al., 1999). Les agriculteurs pluriactifs gèrent de fait différemment leur activité agricole au vu des tâches impératives à réaliser dans chaque activité (Blanchemanche, 2002). Un enjeu de priorisation de celles-ci émerge malgré les potentielles différences de temporalité, ce qui crée une charge en termes d'organisation du travail pouvant être conséquente (Paturel, 2010). La croissance du nombre de tâches différentes et les urgences contradictoires entre les activités (Dupuy & Bui, 2016) nécessitent une mobilité mentale et spatiale ainsi qu'une organisation en temps total sur l'ensemble du système (d'Aldeguier, 2010). Ainsi, la pluriactivité implique des compétences spécifiques en termes d'articulation temporelle et organisationnelle des activités (Paturel, 2010)

Au sein de cette articulation entre activités professionnelles, l'activité agricole est une activité indépendante qui permet une relative autonomie dans la gestion des temps de travail malgré l'imprévisibilité de certaines tâches (Cornet & Constantinidis, 2004). Cela est particulièrement avéré pour les agricultrices qui gèrent une exploitation individuelle. Cependant, l'organisation du travail au sein d'une exploitation agricole gérée collectivement suit souvent des normes genrées (Nicourt, 2014). Ainsi, une division sexuée cantonne voire isole les femmes à certaines tâches, morcelées et multiples, notamment les tâches administratives ou de commercialisation (Dahache, 2015). En effet, les tâches sont séparées et hiérarchisées entre les hommes et les femmes (Tchékémian, 2014) selon des critères familiaux et non professionnels (Barthez, 2005). Les femmes sont ainsi moins impliquées dans les travaux des champs et qui s'appuient sur la mécanisation du fait de ces normes imposées par les pairs (Annes & Wright, 2017). Cependant, l'articulation du travail individuel et collectif est possible quand les exploitantes ont une légitimité ainsi qu'une flexibilité forte sur l'exploitation par leurs compétences et ressources multiples (Dahache, 2015). Ainsi, l'organisation n'est plus contrainte mais synonyme d'autonomie, d'une répartition des tâches au sein du collectif et d'ajustements possibles (Nicourt, 2014). Ce type d'organisation favorise les activités à l'extérieur de l'exploitation (Nicourt, 2014). Il ne faut cependant pas omettre la pénibilité et la surcharge de travail liées à la gestion d'une exploitation agricole quel que soit son mode d'organisation (Annes & Wright, 2017).

De plus, les agricultrices font face à des normes sociales diverses vis-à-vis de leur travail et de leur gestion des activités domestiques. Il n'est d'ailleurs pas rare que les activités réalisées se révèlent très contradictoires, tant en termes de nature qu'en termes de compétences à mobiliser ou de niveau d'exigence (Lemarchant & Seiller, 2021). De ce fait, les agricultrices considèrent de façon particulière leur travail du fait des spécificités de leurs trajectoires professionnelles, des ressources mobilisées, mais aussi d'une perception différente de leur activité professionnelle de celle que peuvent avoir les agriculteurs. Leur système de travail comprend ainsi l'organisation de la vie professionnelle et de la vie familiale (Dahache, 2015). Les activités indépendantes telles que l'agriculture apportent de la flexibilité et un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et de famille (Cornet, 2005), même si ce dernier est parfois difficile à atteindre (Bouquet, 2018). En effet, les femmes et particulièrement les agricultrices ont tendance à moduler leurs activités professionnelles selon leurs contraintes familiales (Nicourt,

2014). Il existe donc un réel enjeu de conciliation des activités professionnelles avec le travail domestique et familial (Barthez, 2005). Ces femmes mettent en œuvre une auto-organisation de leurs tâches et temps de travail professionnels et domestiques (Dahache, 2015) qui implique une charge mentale permanente<sup>2</sup>. Il est aisé de comprendre que cette auto-organisation est d'autant plus complexe pour les agricultrices pluriactives car elle se situe à deux niveaux : organisation du temps de travail entre les différentes activités professionnelles d'une part, et activités professionnelles et travail domestique et familial d'autre part.

### **3.2. Un accès au métier d'agricultrice et une reconnaissance des pluriactives encore difficiles**

L'agriculture est associée à une identité professionnelle forte au sein de laquelle les modèles alternatifs tels que la pluriactivité doivent démontrer leur légitimité sociale (Blanchemanche, 1999). Par leurs pairs agriculteurs, les pluriactif.ve.s sont souvent considéré.e.s comme de « faux agriculteurs » ou des agriculteurs « de loisir ». Le manque de reconnaissance est également institutionnel et s'exprime par la difficulté à prendre en compte ces profils spécifiques au sein des dispositifs d'accompagnement (Le Blanc, 2011).

Les agricultrices ont connu une *visibilisation* en termes de statut – bien que de nombreuses femmes soient encore considérées comme des aides familiales – mais force est de constater qu'avoir le statut de cheffe d'exploitation, c'est une chose, être reconnue comme telle, en est une autre ! Les conventions sociales sexistes perdurent : associer le statut de chef d'exploitation et le genre masculin est encore bien ancré dans l'imaginaire collectif où les femmes auraient une place moins légitime que les hommes dans l'agriculture (Bénézit & Les paysannes en polaire, 2021). La reconnaissance professionnelle est pourtant constitutive des activités professionnelles (Paturel, 2010). Leur identité professionnelle est dénigrée et elles sont invisibilisées dans le contexte professionnel agricole (Annes & Wright, 2017). En effet, pour être reconnues en tant qu'agricultrices, elles doivent être reconnues comme telles par leurs pairs mais aussi par les personnes en dehors de la profession (Nicourt, 2014).

Les agricultrices subissent, probablement encore plus en agriculture que dans d'autres métiers, des remises en cause de leurs compétences et de leurs capacités de travail. Leurs aptitudes à mener des tâches physiques mais aussi leurs capacités de gestion sont discréditées (Bénézit & Les paysannes en polaire, 2021), et ce parfois au sein même de leur propre exploitation (Dahache, 2015). Le travail réalisé par les agricultrices n'est de fait pas reconnu et il apparaît comme secondaire (Nicourt, 2014). Elles doivent donc se montrer « deux fois plus compétentes » (Barthez, 2005) pour affirmer leur légitimité.

Les femmes peinent ainsi à accéder au métier d'agricultrice du fait de barrières spécifiques dues à leur genre (Annes & Wright, 2017). Elles ont difficilement accès à la propriété foncière (Bouquet, 2018) car volontairement écartées des projets de transmission de l'exploitation familiale (Dupuy & Bui, 2016). Elles ont également un accès limité aux autres moyens de production du fait des inégalités de genre qui favorisent leur accès aux hommes (Annes & Wright, 2017). La pluriactivité représente alors un moyen d'y accéder en se créant une place sur l'exploitation du conjoint (Nicourt, 2014).

Les pluriactives accumulent alors un « double » manque de reconnaissance de leur statut d'agricultrice d'une part du fait de leur pluriactivité et d'autre part de leur genre. A cela s'ajoute

---

<sup>2</sup> Voir à cet effet une excellente bande dessinée « Il est où le patron ? », publiée par une dessinatrice et un collectif de paysannes : Maud Bénézit et les Paysannes en Polaire. (2021). Edition Marabulles.

la complexité de l’articulation des activités professionnelles et domestiques. Ces difficultés sont synthétisées dans le tableau 1.

**Tableau 1. Synthèse des difficultés des femmes agricultrices pluriactives**

<b>Dimension</b>	<b>Difficultés associées à l’organisation du travail des pluriactives</b>	<b>Difficultés associées à la reconnaissance des pluriactives</b>
Pluriactive	Complexité de l’articulation des activités professionnelles ; Temps de travail élevé ; Priorisation des tâches impératives.	Marginalisation par les pairs et les institutions.
Agricultrice	Division sexuée du travail sur l’exploitation : exclusion de certaines tâches ; Pénibilité et surcharge de travail.	Manque de reconnaissance professionnelle hors et au sein des exploitations ; Manque de reconnaissance du travail agricole et des compétences.
Femme	Complexité de l’organisation du travail professionnel et domestique ; Poids des normes sociales.	Inégalités de statut social, de salaire, retraite... ; Inégalités d’accès aux moyens de production.

## **4. Démarche méthodologique**

### **4.1. Recueil et traitement des données**

Notre recherche vise à comprendre les difficultés vécues par les agricultrices pluriactives. Selon nous, avoir une vision plus fine et approfondie de l’organisation et de la place des pluriactives dans le monde paysan implique une approche compréhensive. Cela suggère une posture qui cherche à comprendre et non simplement à comptabiliser. Dans ce cadre, notre recherche est qualitative et exploratoire car elle vise à recueillir les discours des pluriactives interrogées en leur conférant un haut niveau de liberté lors des entretiens.

Sans constituer des études de cas approfondies, nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès de dix pluriactives agricultrices du Nord-Pas de Calais permettant d’offrir un regard global sur leur quotidien et leurs ressentis. Les enquêtes ont été réalisées en novembre 2022, les entretiens en face à face ont duré entre une et deux heures et ont eu lieu sur l’exploitation agricole, permettant d’effectuer une première phase de visite et d’observation. Le guide d’entretien était composé de deux parties. La première portait sur des éléments relatifs à la description des activités professionnelles et à l’organisation du travail, en particulier le travail agricole, ainsi que la question des arrangements en lien avec le travail domestique.

La deuxième partie abordait la perception que les pluriactives avaient de leur intégration dans le milieu agricole en tant que cheffe d’exploitation pluriactive. Des questions spécifiques ont distingué le statut de pluriactive et celui d’agricultrice. Les données ont été traitées manuellement en se basant sur une approche thématique. Cela a permis de repérer dans les expressions verbales des thèmes généraux récurrents en lien avec leurs difficultés :

l'organisation des activités, la perception de leur pluriactivité, leur lien avec le monde agricole... La démarche méthodologique globale a été synthétisée dans le tableau 2.

**Tableau 2 : Synthèse de la démarche méthodologique**

Démarche	Détails
Enquête qualitative	Novembre 2022
Région	Nord-Pas de Calais
Entretiens semi directifs	10 cheffes d'exploitation pluriactives
Deux grandes thématiques	Organisation du travail et activités agricoles Perception de l'intégration dans le milieu agricole
Matériau recueilli	8 à 12 pages de retranscription par agricultrice
Analyse des données	Discours/thématiques. Analyse verbale sans recours à un logiciel

#### 4.2. Présentation de l'échantillon

Le choix des enquêtées a été orienté afin de satisfaire l'exigence de diversité recherchée pour les profils (caractéristiques de l'exploitation, situations personnelles et professionnelles...), dans le but de rendre compte de la variété des formes de pluriactivité agricole des femmes. Les dix pluriactives enquêtées sont âgées de 26 à 60 ans avec un âge moyen de 42 ans. La plupart vit en couple hormis trois d'entre elles : une célibataire, une divorcée et une veuve. Leur emploi hors exploitation est toujours en lien avec leur formation initiale et est majoritaire hors agriculture. L'installation en agriculture s'est faite par reprise de la ferme familiale dans six cas sur dix et suite à une reconversion professionnelle dans deux situations. La SAU de leur exploitation est comprise entre 0,5 et 175 ha. Les cheffes d'exploitation pluriactives sont pour quatre d'entre elles dans une exploitation gérée conjointement avec leur mari. Trois pluriactives gèrent totalement seules leur exploitation et les trois autres sont seules gérantes mais prennent les décisions avec un proche très investi sur l'exploitation (fils, père ou mari). Des activités de diversification (vente directe, transformation) sont présentes sur quatre exploitations. Des détails supplémentaires sont présentés dans le tableau 3.

**Tableau 3 : Présentation de l'échantillon**

	Nombre de pluriactives Total : 10	Proportion
<b>Origine agricole</b>		
Issue du milieu agricole	6	60%
Non issue du milieu agricole	4	40%
<b>Domaine de l'emploi extérieur</b>		
Agricole	4	40%
Non agricole	6	60%
<b>Types de production agricole</b>		
Grandes cultures	3	30%
Polyculture élevage	2	20%
Élevages (chevaux, bovins, ovins)	3	30%
Maraichage	2	20%
<b>Durée depuis date d'installation</b>		
< 5 ans	3	30%
5 – 10 ans	5	50%
> 10 ans	2	20%
<b>Gestion de l'exploitation</b>		
Seule	4	40%
Avec un membre de la famille (conjoint, père, fils)	6	60%

## 5. Résultats

Nos résultats seront présentés selon deux axes principaux : l'organisation du travail et l'articulation des activités d'une part, et la question de la reconnaissance d'autre part.

### 5.1. L'organisation du travail des agricultrices pluriactives

#### 5.1.1. L'articulation des activités professionnelles

« *L'organisation c'est la clé pour réussir* », « *la clé d'entrée c'est l'organisation du travail* », ces deux témoignages collectés montrent l'importance de l'organisation du travail pour les agricultrices pluriactives.

L'organisation du travail concerne en premier lieu l'articulation des activités professionnelles. En effet, activité agricole et activité hors exploitation nécessitent une compatibilité organisationnelle. Cela peut être permis par une activité extérieure « *conciliante* » ce qui signifie des « *horaires arrangeants* » ou « *modulables* » qui peuvent venir de « *négociations d'assouplissement* » mises en œuvre par une majorité de pluriactives. L'activité extérieure peut aussi être réduite en termes de temps de travail « *pour faciliter l'organisation de la vie à la ferme* » et ce en parallèle de l'augmentation du temps de travail dans l'activité agricole. Cette adaptation des activités peut aussi toucher l'activité agricole par des pratiques qui permettent de réduire le temps de travail sur l'exploitation et de conserver l'emploi extérieur. Cependant cette adaptation est parfois limitée et ne permet pas d'éviter une charge de travail conséquente où « *les deux activités débordent l'une sur l'autre* ».

#### 5.1.2. Surcharge de travail et charge mentale

Cela mène à des situations de surcharge de travail dont témoignent plusieurs pluriactives : « *il y a des périodes où je suis quand même fatiguée* », « *on prévoit sans pouvoir tout faire* », « *la conciliation se fait au détriment de la santé* ». Cette importante quantité de travail physique est

accompagnée d'une charge mentale conséquente, phénomène fortement mis en avant par les enquêtées comme dans le cas de cette jeune agricultrice « *je note tout sinon mon cerveau ferait un burn out* ».

La séparation mentale entre les deux activités « *c'est comme si on avait deux vies* » diminue la charge mentale et laisse place à la passion d'être agricultrice « *je vais sur la ferme comme quelqu'un qui va à la piscine [...] c'est un moyen de se vider la tête* ». La pluriactivité paraît aussi plus facile à gérer quand les pluriactives se sentent soutenues, que ce soit sur la ferme par un membre de la famille « *mon mari s'organise selon mon emploi du temps* » au niveau personnel « *j'ai le sentiment d'y arriver [...] grâce à mon entourage. Je ne suis pas seule !* » explique une élèveuse.

### **5.1.3. Une priorité de la vie familiale**

L'organisation regroupe l'articulation des activités professionnelles mais aussi domestiques et familiales. La priorité dans l'organisation mise en avant est la « *combin[ation] avec la vie familiale* » qui passe par le « *lien famille et ferme* » et la possibilité de réaliser les tâches domestiques en parallèle des tâches sur l'exploitation. La pluriactivité agricole a permis à certaines femmes de garantir « *l'équilibre familial* », leur domicile étant sur le lieu de l'exploitation. Ainsi la conciliation vie professionnelle-vie familiale est un axe majeur de l'organisation. Par ailleurs, on observe un plus grand investissement des pluriactives dans l'exploitation quand les enfants quittent le foyer familial. De fait, les pluriactives développent des compétences organisationnelles qui leur permettent d'améliorer la conciliation entre les différentes activités « *de mieux en mieux [...] mais pas optimal* », « *oui on y arrive [...] avec une bonne organisation [...] ce n'est pas toujours évident [...] on gère pas mal* ». Cela peut avoir un coût, souvent sur le temps personnel comme le décrit cette agricultrice « *quelques sacrifices et on y arrive* ». Cependant cette conciliation entre vie professionnelle et personnelle peut être difficile et mener à des cas extrêmes, comme le divorce d'une pluriactive récemment maman de son premier enfant : « *concilier une vie de famille et deux emplois c'est vraiment compliqué* ».

## **5.2. Le manque de reconnaissance des agricultrices pluriactives**

### **5.2.1. Une marginalisation de la pluriactivité accentuée chez les femmes**

Les pluriactives témoignent être touchées par la marginalisation générale des personnes en situation de pluriactivité « *je pense que ça a évolué au niveau des mentalités [...] mais] on entend encore qu'on n'est pas vraiment agris car pas à temps plein* » et « *les autres agriculteurs disent « ils sont doubles-actifs » comme une différence* ». Cela amène les pluriactives à se sentir « *en décalage par rapport aux autres agriculteurs* » quand elles n'ont pas de situation particulière qui leur permet de s'intégrer au monde agricole (emploi à l'extérieur dans le domaine agricole par exemple). Cependant les agricultrices pluriactives ressentent une différence de considération entre pluriactifs et pluriactives. Hormis certaines pluriactives qui sont insérées dans des filières de maraichage ou d'élevage de chevaux où les pluriactives sont qualifiées de courageuses par leurs collègues « *Je suis satisfaite à réussir à donner cette image de femme courageuse* », cette qualité est pourtant souvent attribuée aux pluriactifs uniquement. Les pluriactives se sentent pour leur part critiquées « *on est très mal perçues* ».

Le statut d'agricultrice peut être pointé dans le cadre de leur activité extérieure quand elle n'est pas dans le domaine agricole. Les pluriactives subissent des critiques par incompréhension de leur projet pluriactif et de l'investissement (financier et en temps) consacré à l'activité agricole. Des remarques peuvent aussi être liées aux doubles revenus tirés des deux activités. L'activité

agricole en elle-même est parfois stéréotypée par des « *images préconçues sur l'agriculture [...] c'est difficile à entendre* ». Lorsque l'emploi extérieur est dans le domaine agricole, des difficultés de reconnaissance persistent, « *être une femme dans ce secteur là ça peut me fermer des portes* ».

### **5.2.2. Un manque de reconnaissance des agricultrices, de leur travail et de leurs compétences**

En tant qu'agricultrices, l'intégration et la reconnaissance des pluriactives dans le monde agricole est très ambivalente et dépendent du collectif de travail, de la filière et du domaine de l'activité extérieure. Cette reconnaissance est effective dans les situations où l'emploi extérieur apporte de la légitimité ou quand les agriculteurs de la filière sont assez soudés comme en maraichage où l'une des pluriactives affirme « *j'ai une bonne image* ». À l'inverse, les pluriactives manquent d'intégration car elles investissent peu les collectifs agricoles. Elles peuvent avoir tendance à laisser leur place à leurs associés se sentant moins légitimes car n'ayant pas de projet propre sur l'exploitation ou étant dans une dynamique de transmission (« *c'est mon fils qui va aux réunions* ») voire par manque de temps. Les agricultrices peuvent aussi souffrir d'un manque de reconnaissance en tant que cheffes d'exploitation et ce même dans des exploitations individuelles. Cette attitude est en particulier tenue par les personnes qui interviennent ponctuellement sur l'exploitation (les commerciaux, les entrepreneurs agricoles...) et mène à des situations comme celle décrite par une éleveuse dont le mari n'intervient pas sur l'exploitation habituellement : « *je dois demander à mon mari de parler à l'entrepreneur qui coupe la haie sinon il ne m'écouterait pas* ». L'une des agricultrices fait référence à la bande dessinée précitée<sup>3</sup> et estime pour sa part que « *le problème c'est d'être agricultrice pas pluriactive* ».

Le travail réalisé par les pluriactives est souvent peu reconnu ou minimisé alors que les enquêtées déclarent dans leur grande majorité, participer aux différents travaux cultureux (moisson, pulvérisations, travail du sol...) ou d'élevage (nourrissage, soins, mises bas...), et l'une d'elle insiste sur le fait de se sentir « *impliquée* » dans les tâches de l'exploitation. Ce manque de considération a aussi lieu au sein des exploitations où certaines tâches sont invisibilisées comme cette éleveuse qui explique faire des tâches domestiques directement liées aux activités de l'exploitation « *je fais l'intendance en période de travaux* ». Dans les situations où les agricultrices sont pluriactives sur des exploitations sociétaires avec des associés mono-actifs, on peut, à tort, minimiser leur temps de travail à l'extérieur et elles se voient, injustement, dédiées à un temps de travail sur l'exploitation supérieur au temps de travail défini initialement.

Cette minimisation de leur travail est associée à une minimisation de leurs compétences agricoles ou de leur place au sein du collectif de l'exploitation et peut créer un sentiment d'illégitimité des pluriactives. Ainsi une jeune pluriactive déclare : « *demain je ne saurais pas faire sans mon père* » tandis qu'une autre justifie « *j'ai une légitimité car j'ai la responsabilité financière mais je ne suis pas présente à 100% et mon mari était là avant donc c'est lui le leader* ».

### **5.2.3. La pluriactivité comme projet professionnel en agriculture**

Pour les agricultrices interrogées, la pluriactivité est souvent considérée comme un choix réfléchi et assumé, voire un projet professionnel bien que certaines motivations initiales soient financières. Cela leur apporte une ouverture sociale et une indépendance très importante comme le souligne une des pluriactives : « *il faut avoir une activité autonome dans ou hors exploitation* ». Ainsi, certaines pluriactives ont pu bénéficier d'opportunités d'installation au

---

<sup>3</sup> (Bénézit & Les paysannes en polaire, 2021)

sein mais aussi hors de leur cadre familial tout en conservant une activité extérieure à l'exploitation.

Cependant leur situation de pluriactivité a pu être évoquée comme un réel frein à l'installation et à l'agrandissement. En effet, le manque de temps et de reconnaissance pour réduire les perspectives de développement des activités et peut créer une frustration professionnelle. La majorité des agricultrices met en avant l'impossibilité de mener à bien l'ensemble des objectifs fixés : « *c'est frustrant je suis toujours très en retard* », « *on n'est pas à 100% dans chaque activité* », « *il n'y pas d'évolution possible* », « *c'est pas facile de ralentir et prendre du temps* », « *on ne peut pas tout faire rapidement* », « *il faut faire l'impasse sur des activités* ». Elles aspirent à réaliser leur travail dans de meilleures conditions tout en leur permettant d'accéder à de nouvelles opportunités.

Le tableau 4 ci-dessous fait la synthèse de ces principales difficultés mises en avant par les pluriactives interrogées.

**Tableau 4. Synthèse des difficultés des femmes agricultrices pluriactives**

<b>Dimension</b>	<b>Difficultés associées à l'organisation du travail des pluriactives</b>	<b>Difficultés associées à la reconnaissance des pluriactives</b>
Pluriactive	Compatibilité et adaptation des activités. Charge mentale.	Sentiment de décalage avec les agriculteurs. Différence entre la pluriactivité masculine et la pluriactivité féminine Stéréotypes sur le travail agricole
Agricultrice	Insertion des tâches au sein de celles du collectif de travail. Surcharge de travail.	Manque de reconnaissance du statut de cheffe d'exploitation. Minimisation du travail agricole. Remise en cause des compétences.
Femme	Recherche de conciliation vie professionnelle – vie familiale. Soutien familial.	Réel choix professionnel Peu de perspectives de développement au niveau professionnel Freins au développement de l'activité agricole.

## **6. Discussion des résultats**

En ciblant la pluriactivité des agricultrices, des enjeux liés au genre ont été mis en avant à travers les questions d'organisation du travail et de reconnaissance. En effet, les pluriactives font face à une triple difficulté du fait de leur genre, de leur statut d'agricultrice et de leur double activité professionnelle.

### **6.1. Une stratégie organisationnelle qui remet en cause les normes de genre**

Les pluriactives doivent concilier activités professionnelles et domestiques. Les pluriactives enquêtées témoignent de l'importance qu'elles accordent à l'organisation, ce que défend aussi

Dahache (2015) à propos des agricultrices, qui évoque « une organisation méticuleuse ». En effet, les femmes mettent en place de réelles stratégies de régulation et d'articulation des activités. Cela pourrait s'apparenter à une forme de logique entrepreneuriale du système où les normes et pratiques deviennent égales entre les hommes et les femmes (Dahache, 2015). En effet, les pluriactives s'inscrivent dans de nouvelles dynamiques de management du travail et du domestique (Rieu & Dahache, 2008) en décalage avec les modèles normatifs genrés (Rieu & Dahache, 2007). Elles auto-organisent leurs temps, jouent avec les flexibilités temporelles, diminuent leurs exigences (Dahache, 2015) et contrôlent leurs conditions de travail (Annes & Wright, 2017).

Au sein des exploitations, la majorité des pluriactives travaille seule. Elles réalisent une grande partie des travaux agricoles mais n'hésitent pas à faire appel à des salariés et à déléguer certaines tâches pour choisir les tâches d'intérêt qu'elles réalisent (Rieu & Dahache, 2007). Elles tendent à s'engager physiquement dans le travail agricole, ce qui corrobore une étude sur le rapport au travail des agricultrices de la filière biologique (Guérillot, 2021) qui conclue que la plupart des agricultrices souhaiteraient exercer davantage de tâches de plein air avec des savoir-faire techniques spécifiques à l'agriculture. *A contrario*, elles souhaitent réduire les tâches administratives à l'intersection des espaces privés et professionnels, moins valorisées dans le métier d'agricultrice. Au sein des collectifs de travail, les pluriactives s'approprient certains ateliers, qu'ils relèvent de la gestion des cultures ou des animaux selon leurs affinités, et développent leurs compétences techniques. Ainsi, les enquêtées ne travaillent pas davantage avec les animaux que les hommes ni ne leur délèguent la manipulation de produits phytosanitaires, contrairement à ce qu'a observé Guérillot (2021). Bien que les femmes aient un emploi hors de l'exploitation, elles dépassent l'attribution classique des tâches agricoles selon le genre et engagent physiquement leur corps dans le travail.

Elles réajustent aussi la division sexuelle des usages du temps libre (Dahache, 2015) pour obtenir le soutien domestique de leur conjoint vers des pratiques plus égalitaires (Rieu & Dahache, 2008). Ce dernier agit à la fois au niveau professionnel en soutenant une « *profession prenante* » et au niveau personnel au sein du foyer (Dahache, 2015). Ce point est d'autant plus important dans le cadre de la pluriactivité qui est souvent, au-delà d'un projet professionnel, un projet de vie (Paturel, 2010). La plupart des pluriactives enquêtées étant mariée ou pacsée, leur conjoint est dans ces situations un réel soutien tant dans leur projet agricole que dans leur quotidien « *Je suis satisfaite à réussir à donner cette image de femme courageuse, qui a un mari impliqué aussi dans la vie familiale* ».

Les pluriactives cumulent plusieurs activités professionnelles et sont de fait fortement impliquées dans la sphère professionnelle. Elles consacrent généralement leur temps libre aux activités domestiques et familiales, ce qui leur laisse peu de temps personnel. Cette surcharge globale de travail se réalise au prix de leur temps personnel et parfois même de leur santé. Cette dévotion professionnelle correspond à « l'ethos caractéristique du monde agricole » (Rieu & Dahache, 2007) généralement attribué aux hommes. Les pluriactives se distinguent donc de leurs homologues masculins et des normes genrées qu'ils leur imposent tout en adoptant certaines spécificités du monde agricole.

## **6.2. Quelle place des pluriactives en agriculture ?**

Les pluriactives se sentent plus marginalisées que leurs homologues au sujet de leur double activité, la reconnaissance étant parfois difficile à obtenir en situation de pluriactivité (Paturel, 2010). Pour autant, les pluriactives mobilisent et développent des compétences à travers cette façon particulière de s'investir en agriculture car l'activité extérieure représente une ressource

précieuse (Nicourt, 2014). En effet, Annes & Wright (2017) soulignent la capacité des agricultrices à utiliser les compétences qu'elles ont acquies antérieurement dans leur vie professionnelle. Dans le cas des pluriactives, ces compétences se développent de façon continue grâce à leur double activité. Si un emploi extérieur dans le domaine agricole ne paraît pas suffisant pour démontrer des compétences à être cheffes d'exploitation, ce statut apporte à l'inverse une forme de légitimité à travailler dans le milieu agricole et une reconnaissance de la part des agriculteurs rencontrés dans ce cadre.

L'identité professionnelle d'agricultrice des pluriactives enquêtées est dénigrée. Au-delà de l'influence de la pluriactivité sur cette reconnaissance, les compétences participent au sentiment de se sentir agricultrice (Guérillot, 2021). Cependant, leur perpétuelle remise en cause affecte les enquêtées. Leurs compétences agricoles et directement liées au métier sont discutées par les autres agriculteurs, les autres acteurs de l'environnement d'affaire (fournisseurs, clients, concurrents), ou par les institutions (financeurs, accompagnateurs), voire parfois au sein même de l'exploitation agricole. Ce manque de reconnaissance des compétences des agricultrices pluriactives impacte la nature même des tâches qu'elles effectuent au sein des organisations collectives et s'additionne à un manque de reconnaissance de leurs compétences managériales et de gestion en tant que cheffes d'exploitation agricole. Nous retrouvons ici les situations dénoncées par d'autres recherches antérieures et non spécifiques à la pluriactivité (Lemarchant & Seiller, 2021). Pour autant, les pluriactives considèrent le travail sur l'exploitation comme une source d'épanouissement, et ce d'autant plus qu'elles prennent leur place en tant que cheffes d'exploitation (prises de décisions de gestion, participation à la stratégie de développement...). *In fine*, ce sentiment participe au développement de leur légitimité sur l'exploitation (Annes & Wright, 2017).

Le fait d'être femme est perçu et vécu par les enquêtées comme l'origine de l'ensemble des manques de reconnaissance auxquels elles font face et qui visent leur statut d'agricultrice et/ou de pluriactive. Le manque de représentation des femmes en agriculture est relevé par une des agricultrices « *je suis une femme dans deux milieux d'hommes* » qui insiste ensuite sur la légitimité supplémentaire qu'elle doit apporter pour être reconnue en tant qu'agricultrice et pluriactive. L'une des agricultrices et conseillère en élevage explique « *il n'y a pas beaucoup de place pour les femmes dans les organisations agricoles, elles vont donc dans des structures alternatives* ». En effet, elles sont surreprésentées dans le Nord-Pas de Calais dans des organisations telles que le CIVAM et Initiatives Paysannes mais aussi dans les filières biologiques ou moins industrielles comme le maraîchage et les petits élevages. Dans cette dynamique, on observe un développement de groupes d'agricultrices en non-mixité analysés comme des « micro-actes de résistances temporaires » par Comer (2017).

## **7. Conclusion : Implications, limites et perspectives**

Dans ce travail, nous nous sommes intéressés aux difficultés que rencontrent les agricultrices pluriactives. À travers une étude qualitative exploratoire portant sur une dizaine d'agricultrices du Nord-Pas de Calais, nous avons examiné les questions de l'organisation du travail et de la reconnaissance professionnelle à travers trois dimensions (femmes, agricultrices et pluriactives).

Les entretiens menés ont révélé des difficultés de natures diverses à la fois au niveau du ménage, de l'exploitation (ou des organisations collectives) et de l'environnement professionnel. Les agricultrices pluriactives parviennent à concilier tâches domestiques et leurs deux (au moins) activités professionnelles. Elles développent pour cela des compétences organisationnelles et

remettent en cause les modèles normatifs genrés domestiques et professionnels concernant la division des tâches. Néanmoins, comme dans d'autres secteurs, les pluriactives en agriculture se font rattraper par leur genre. Clairement, et au-delà de leur statut de pluriactives, les difficultés de reconnaissance sont pour une grande majorité du fait qu'elles soient des femmes-agricultrices. Au manque de reconnaissance de leur identité professionnelle, s'ajoute celui de l'invisibilisation de leur travail et de la remise en cause de leurs compétences techniques et managériales en tant que cheffes d'exploitation agricole.

Les résultats obtenus dans cette recherche suggèrent plusieurs implications managériales. Afin que le regard des *autres* change vis-à-vis des agricultrices pluriactives, il s'agira d'abord de valoriser leurs compétences liées au métier d'agricultrice ainsi que les compétences additionnelles dont disposent ces femmes : compétences techniques, compétences de gestion, capacité de planification et d'organisation du travail... Il est nécessaire de rendre visible et de valoriser les tâches administratives et commerciales au sein de l'exploitation, tout en permettant aux pluriactives de continuer à accéder aux autres tâches dans lesquelles elles souhaitent s'engager physiquement. Ensuite, la *visibilisation* des pluriactives passe par une meilleure représentation et un rôle actif de ces agricultrices dans les organisations collectives et les institutions professionnelles. Enfin, et pour remédier à certaines difficultés, il s'agira de proposer des dispositifs d'accompagnement (installation, transmission, reconversion) adapté aux spécificités de ces agricultrices pluriactives (Le Blanc, 2011).

Ces premiers résultats et les limites inhérentes à notre démarche qualitative exploratoire suggèrent plusieurs développements de nos questionnements. Une investigation auprès des autres acteurs de l'environnement économique et institutionnel pourrait compléter nos analyses des difficultés des agricultrices pluriactives. De même, des analyses menées sur la base d'enquêtes plus larges ou intégrant d'autres déterminants (caractéristiques des projets, profil entrepreneurial, ressources, compétences, etc.) ou contextes (autres régions) pourraient aboutir à des démarches confirmatoires et des analyses plus fines de la pluriactivité agricole féminine. Enfin, des analyses sectorielles comparatives des pluriactives agricultrices avec des pluriactives d'autres secteurs pourraient identifier les spécificités liées au milieu agricole.

## **Bibliographie**

Annes, A., & Handfield, M. (2019). Jeunes agriculteurs hors cadre familial. Les masculinités pour éclairer les nouveaux rapports au métier : *Cahiers du Genre*, 67(2), 141-163. <https://doi.org/10.3917/cdge.067.0141>

Annes, A., & Wright, W. (2017). Agricultrices et diversification agricole : L'empowerment pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir sur les exploitations en France et aux États-Unis : *Cahiers du Genre*, 63(2), 99-120. <https://doi.org/10.3917/cdge.063.0099>

Barthez, A. (2005). Devenir agricultrice : À la frontière de la vie domestique et de la profession. *Économie rurale*, 289-290, 30-43. <https://doi.org/10.4000/economierurale.102>

Bénézit, M., & Les paysannes en polaire. (2021). *Il est où le patron ? Chroniques de paysannes* (Marabulles).

Blanchemanche, S. (1999). La combinaison d'activités : Ajustement ou discordance entre les pratiques professionnelles et les goûts. *Économie rurale*, 253(1), 91-94. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5122>

Blanchemanche, S. (2002). Combinaison d'activités, stratégies sociales et orga du travail. *Façade*, 13, 4.

Blanchemanche, S., Laurent, C., Mouriaux, M.-F., & Peskine, E. (2000). Multifonctionnalité de l'agriculture et statuts d'activité. *Économie rurale*, 260, 41-51.

Bouquet, B. (2018). Les femmes dans le monde agricole : Centre d'études et de prospective, 2012. Synthèse. *Vie sociale*, 22(2), 151. <https://doi.org/10.3917/vsoc.182.0151>

Butault, J.-P., Delame, N., & Lerouillois, P. (2005). Activité extérieure et revenus des ménages agricoles. *Économie rurale*, 289-290, 75-90. <https://doi.org/10.4000/economierurale.139>

Ceriani-Baillif, C., & Djouak, A. (2018). Les motivations des agriculteurs pluriactifs du Nord-Pas-de-Calais : *Mondes en développement*, 182(2), 115-130. <https://doi.org/10.3917/med.182.0115>

Comer, C. (2017). « On n'est pas là pour casser du mâle » : La politisation versatile des inégalités conjugales dans les groupes d'agricultrices. *Terrains & travaux*, 30(1), 79-99. <https://doi.org/10.3917/tt.030.0079>

Cornet, A. (2005). Flexibilité du temps de travail : Des stratégies différenciées pour les hommes et les femmes ? In M. de Nanteuil-Miribel & A. El Akremi (Éds.), *La société flexible* (p. 291-309). Erès.

Cornet, A., & Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue française de gestion*, 30(151), 191-204. <https://doi.org/10.3166/rfg.151.191-204>

Dahache, S. (2015). L'évolution de la place des femmes en agriculture au prisme des rapports familiaux de production. In P. Gasselin, J.-P. Choisis, S. Petit, F. Purseigle, & S. Zasser (Éds.), *L'agriculture en famille : Travailler, réinventer, transmettre* (p. 165). EDP Sciences. <https://doi.org/10.1051/978-2-7598-1192-2.c010>

d'Aldeguier, G. (2010). *La question du genre dans la pluriactivité : Comprendre les positions femmes pluriactives dans le milieu rural en Languedoc Roussillon pour améliorer les dispositifs d'accompagnement locaux* [Mémoire d'ingénieur]. Ecole d'ingénieur Purpan.

Dedieu, B., Laurent, C., & Mundler, P. (1999). Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes : Intérêt et limites de la méthode Bilan Travail. *Économie rurale*, 253(1), 28-35. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5111>

Dupuy, R., & Bui, T.-H.-T. (2016). Multi-activité : Modes renouvelés de socialisation professionnelle : L'exemple de jeunes diplômées vietnamiennes. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 22(2), 69-94. <https://doi.org/10.3917/nrp.022.0069>

Fiorelli, C., Porcher, J., & Dedieu, B. (2010). Identifier les ajustements faits par les éleveurs pour organiser leur travail et comprendre leur sens. *Journées d'étude Inra Sad – Cirad ES, Parent*, 24/26 mars 2010., 13.

Forget, V., Depeyrot, J.-N., Mahé, M., Midler, E., Hugonnet, M., Beaujeu, R., Grandjean, A., & Hérault, B. (2019). Trois tendances structurantes : Concentration, sous-traitance et diversification des exploitations. In *Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en*

*agriculture* (p. 53). Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

Guérillot, A. (2021). Le métier d'agricultrice bio : Un nouveau rapport au travail ? *Travail, genre et sociétés*, 45(1), 39-55. <https://doi.org/10.3917/tgs.045.0039>

INSEE. (2020). Pluriactivité. *Emploi, chômage, revenus du travail*, 2.

Le Blanc, J. (2011). Installation agricole : Nouveaux profils, nouvel accompagnement. *Pour*, 212(5), 137-143. <https://doi.org/10.3917/pour.212.0137>

Lemarchant, C., & Seiller, P. (2021). Agricultrices : *Travail, genre et sociétés*, 45(1), 25-30. <https://doi.org/10.3917/tgs.045.0025>

Nicourt, C. (2014). Le lent dévoilement du travail des agricultrices. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, 14(1), 23. <https://doi.org/10.4000/vertigo.14731>

Paturel, D. (2010). Femmes pluriactives et précarité en milieu rural : La vulnérabilité comme ressource ? *Journées d'étude Inra Sad – Cirad ES, Parent, 24/26 mars 2010*, 8.

Ramseyer, M., & Guétat-Bernard, H. (2014). Égalité de genre en agriculture et logiques familiales : *Pour*, 222(2), 101-106. <https://doi.org/10.3917/pour.222.0101>

Rieu, A., & Dahache, S. (2007). Profession agricultrice : L'invention d'un management agricole et domestique singulier : *Sociologies pratiques*, 14(1), 45-57. <https://doi.org/10.3917/sopr.014.0045>

Rieu, A., & Dahache, S. (2008). S'installer comme agricultrice : Sur la socialisation et la formation sexuée en agriculture. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 88(3), 71-94.

Tallon, H., Gasselin, P., & Fiorelli, C. (2014). La pluriactivité au quotidien, des innovations discrètes pour de nouveaux rapports au travail, au marché et au territoire. *Colloque international de géographie rurale « Les campagnes : espaces d'innovation dans un monde urbain »*, 2-6 juin 2014.

Tchékémian, A. (2014). Être agricultrice en France au XXI<sup>e</sup> siècle : La reconnaissance du statut d'exploitante agricole. *Études rurales*, 193, 61-78. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10017>